

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 1905 du 2 février 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : IOCJ1202762S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 18111 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128671),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mars 2012:

Portales, Christian                      Nigend : 95 164                      Numéro de livret de solde : 5 110 343

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mars 2012:

Dubuc, Jean-François                      Nigend : 150 527                      Numéro de livret de solde : 8 008 329

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mars 2012:

Valladon, Sébastien                      Nigend : 146 970                      Numéro de livret de solde : 8 004 698

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mars 2012:

Astier, Jean-Marc                      Nigend : 132 629                      Numéro de livret de solde : 5 295 601

Fait le 2 février 2012.

*Le général,*  
*commandant la gendarmerie des transports aériens,*  
D. STRIEBIG